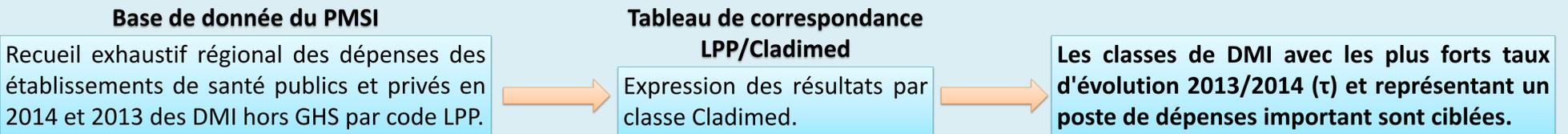


Introduction

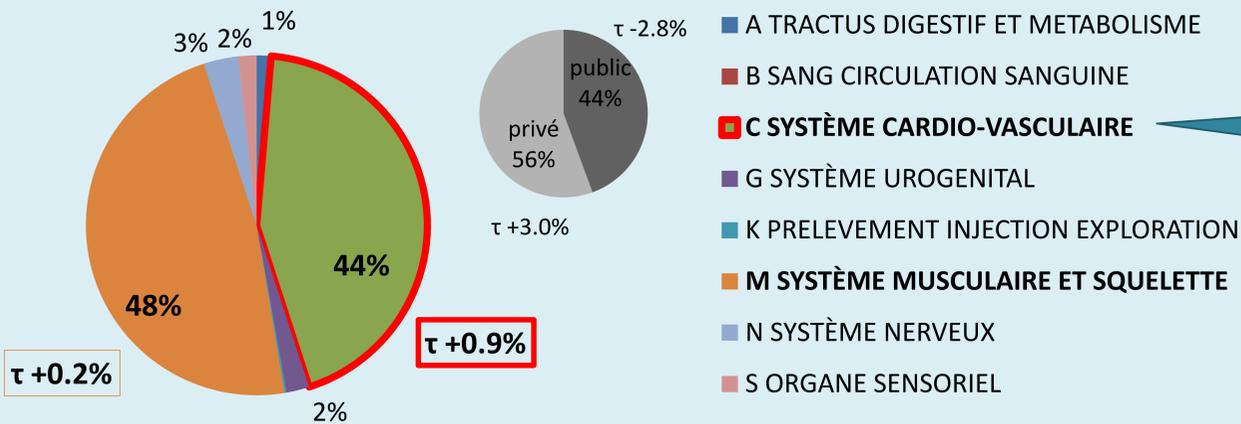
Dans le cadre du contrat de bon usage, les établissements de santé doivent effectuer un suivi des poses de dispositifs médicaux implantables (DMI) hors groupe homogène de séjour (GHS) au regard de l'indication de la liste des produits et prestations (LPP). Dans cette démarche, il est proposé de réaliser des audits sur des classes de DMI ciblées à partir d'une analyse régionale des consommations, afin d'identifier l'émergence de nouvelles pratiques.

Matériel et méthodes



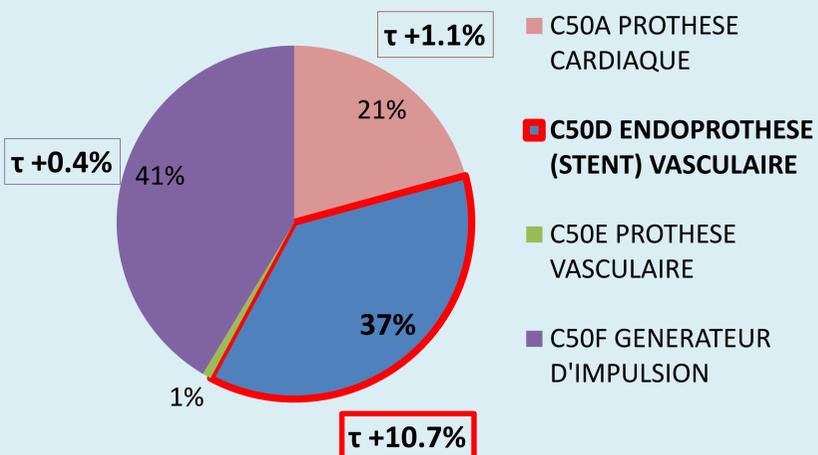
Résultats

Répartition générale des dépenses = 40 millions d'€ (+0.3%)

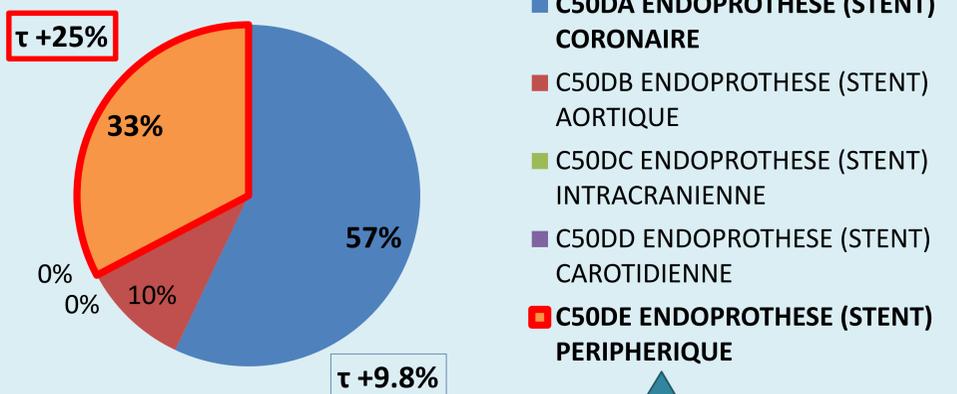


Dont 94% de prothèses cardio-vasculaires (C50) avec τ +1.1%

Focus prothèse système cardio-vasculaire (C50)

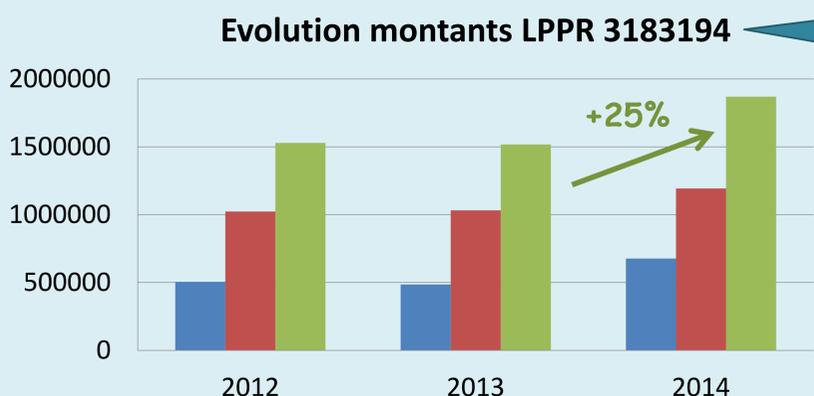


Focus stent vasculaire (C50D)



Dont 33% d'endoprothèses périphériques (C50DE) avec τ +9.8%

Focus stent aortique, rénal, iliaque, fémoral (LPP3183194)



Représente 95% des dépenses de stents périphériques (C50DE)

Le **code LPP 3183194** (stent aortique, rénal, iliaque ou fémoral), correspondant à une **ligne générique** de stents périphériques, pour laquelle il n'existe **pas de référentiel ni d'analyse des pratiques**, représente **95% des dépenses de stents périphériques (C50DE)**, posés dans 12 établissements de santé de la région (publics et privés).

Discussion et conclusion

Suite à cette analyse, un audit régional sur les stents périphériques est proposé aux établissements de santé et permettra d'évaluer les pratiques d'utilisation de ces stents, qui font par ailleurs l'objet d'une note de cadrage de la HAS en vue de la révision de la ligne générique. Les résultats pourront être comparés aux pratiques des régions voisines réalisant ce même audit.